



Charge réajuster au bout de 10 mois en tant que locataire

Par **Tif-Taf**, le **04/01/2019** à **22:54**

Bonsoir je suis locataire depuis le 5/02/2018, dans un premier temps je reçois un courrier dans ma boîte au lettre concernant tout les locataires, disant qu'ils y'avaient des personnes qui avait consommé trop d'eau et qu'il fallait penser à mettre des sous de coter...de la c'est stipulé par leurs soins que les seul personnes concerné sont uniquement les locataires quit sont là entre 12 et 18 mois....un mois après se fameux courrier format (excel)je reçois un courrier avec une surconsommation d'eau... donc mes charge passe de 61 euro à 91 euro et que je leurs doit une somme de 323 euro pour les 10 mois dans cette appartement tout en sachant que je vis seul avec un bébé de 3 ans, je veux contester mais au près de qui exactement

Par **janus2fr**, le **05/01/2019** à **07:51**

Bonjour,

Comment sont prises en compte les consommations d'eau ?

Si je comprends bien, il n'y a qu'un seul compteur pour tous les locataires et la consommation est répartie ensuite de quelle façon ? Généralement, cela se fait aux millièmes (surface habitable), est-ce le cas ?